

# CONCOURS MAISONS & BALCONS fleuris

**Inscription**  
avant le  
30 août 2019,  
par courrier ou  
sur le site Internet  
de la Ville.

## 6 catégories

**Maison - Balcon - Fenêtre - Partie collective d'immeuble -  
Parcelle de jardin partagé - Jardin pédagogique**

**POUR TOUTE INSCRIPTION, UNE DISTRIBUTION GRATUITE DE GRAINES SE TIENDRA  
DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE SAMEDI 13 AVRIL 2019 DE 10H À 12H**

**Renseignements :**  
Service des espaces verts  
Email : [ccabaret@mairieasnières.fr](mailto:ccabaret@mairieasnières.fr) - Tél. 01 41 11 15 30



# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, chaque candidat doit retourner son bulletin d'inscription dûment complété au service des espaces verts ou le déposer dans l'urne prévue à cet effet dans le hall de l'hôtel de ville. La clôture des inscriptions a lieu le vendredi 30 août 2019. Vous pouvez aussi vous inscrire sans vous déplacer en remplissant directement un bulletin sur le site internet de la Ville : [www.asnieres-sur-seine.fr](http://www.asnieres-sur-seine.fr)

## CATÉGORIES

Pour concourir, le participant doit choisir l'une des six catégories suivantes.

- |            |                                 |                        |
|------------|---------------------------------|------------------------|
| 1. Maison  | 2. Partie collective d'immeuble | 3. Balcon              |
| 4. Fenêtre | 5. Parcelle de jardin partagé   | 6. Jardin pédagogique. |

## PASSAGE DU JURY

Dans un premier temps, le candidat devra envoyer trois photos de sa création. L'une de ces photos devra montrer une vue d'ensemble. Si c'est un balcon ou une fenêtre, une deuxième photo devra montrer la création depuis la rue.

Les photos seront adressées par mail à [ccabaret@mairieasnieres.fr](mailto:ccabaret@mairieasnieres.fr)

Puis, la Ville prendra contact avec les participants pour un passage du jury au début du mois de septembre. La Ville étant engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années, le jury jugera les prestations en fonction de cet aspect. Ainsi, le jury privilégiera un fleurissement de plantes durables favorisant la biodiversité (vivaces, bulbes à fleurs, graminées, arbustes à fleurs...) ainsi que l'utilisation d'amendement organique.

## PRIX

Les gagnants de chaque catégorie recevront des récompenses en rapport avec le jardinage.



## COUPON D'INSCRIPTION AU CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Étage et bâtiment : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Catégorie :  Maison  Balcon  Fenêtre

Partie collective d'immeuble  Parcelle de jardin partagé  Jardin pédagogique

Je souhaite recevoir des informations de la part de la Ville d'Asnières-sur-Seine.

Retournez votre coupon rempli à :

**Concours maisons et balcons fleuris - Mairie d'Asnières-sur-Seine**

Service des espaces verts

1 place de l'Hôtel de Ville - 92600 Asnières-sur-Seine

